

De sa cachette, Alexis Sinduhije défie le pouvoir de Bujumbura

@rib News, 02/04/2014 Burundi : L'opposant Alexis Sinduhije se dit prêt à donner sa vie en échange de la paix, la tolérance politique et surtout le bien-être des familles, le président du Mouvement de Solidarité et de Développement (MSD) Alexis Sinduhije est prêt à mourir. Ce n'était pas un "Poisson d'Avril" ! S'exprimant ce mardi 1er avril dans une allocution en langue nationale (le Kirundi), à partir d'un endroit jusqu'ici tenu secret, mais que les reporters connaissent depuis, Sinduhije s'est montré inquiet par le fait que les familles burundaises connaissent le calvaire à cause d'une poignée de personnes qui, selon lui, "prennent en otage tout le pays".

"Si mon sang serait nécessaire pour que les familles burundaises aient à manger au moins trois fois par jour, je n'hésiterais pas à le donner" a annoncé le président du MSD, en cavale depuis le 8 mars dernier. Selon Sinduhije, verser son sang pour une noble cause est plutôt un acte de nationalisme et dit qu'il ne pourra pas reculer face au zèle du Gouvernement en place contre les opposants politiques. Bien que son parti soit banni de toutes activités sur tout le territoire national, Sinduhije a expliqué que la période de quatre mois de suspension des activités de son parti sera sans doute rallongée par le Ministre de tutelle Edouard Nduwimana qui, selon cet opposant, est en train de museler à tout prix les médias, les partis politiques et les autres organisations de la société civile ne portant pas l'uniforme du parti présidentiel. Confirmation d'une rumeur Dans sa sortie médiatique, Sinduhije a confirmé le rôle de la police lors des émeutes du 8 mars 2014 à la permanence nationale de son parti. Dans ses remerciements, il remercie les policiers qui ont tout fait pour qu'il puisse échapper. "Je remercie certains policiers qui se sont impliqués pour que nous ne soyons assassinés comme c'était prévu le 8 mars" a déclaré Sinduhije. Cette phrase en dit long selon un analyste de la politique burundaise. Sinduhije, qui est un civil, ne cesse de gagner de la sympathie dans les rangs de la police et de l'armée. Selon lui, même ces membres de sécurité doivent être libérés parce qu'ils sont soumis à des mauvais traitements par les hiérarchies. Ils accusent le Gouvernement de ne pas dire la vérité sur les salaires de ces agents de sécurité qui reçoivent un solde à la fin du mois alors que les autres reçoivent un salaire. "Il faut que eux aussi reçoivent des salaires sur des comptes connus et reçoivent des accreditations pour savoir leur net ou leur brut", nous avait dit, il y a un mois, un membre de l'Alliance des Démocrates pour le Changement ADC-Ikibiri. Le MSD est aussi membre de cette coalition née au lendemain des élections de 2010, boycottées par la même alliance. Pour rappel, le 8 mars 2014 a été une journée fatidique pour l'opposition burundaise. Alors que les jeunes des partis de l'opposition faisaient leur jogging, la police les a dispersés et les a suivis jusque à la permanence du parti MSD. Fâchés par le traitement, les jeunes se sont affrontés avec la police, prenant en otage deux agents de sécurité (policiers). Au total une quinzaine de personnes ont été blessées. La police avait alors riposté vigoureusement, arrêtant plus de 70 membres des partis de l'opposition après avoir tiré à balles réelles. Condamnés par tous, sauf le Cndd-Fdd et ses alliés au pouvoir, ces actions ne vont pas inquiéter le pouvoir de Bujumbura, qui va continuer les procédures de jugements des détenus, accusés de rébellion et d'appartenir au mouvement insurrectionnel, dont Sinduhije est d'ailleurs accusé d'être le cerveau. La majorité de ces jeunes ont été jugés puis condamnés à de lourdes peines allant de 5 ans et la perpétuité, ce que la communauté internationale - à Nations Unies, Belgique, Etats Unis, Union Européenne et même la Commissariat des Nations Unies au droits de l'Homme - a condamné. Depuis, un mandat d'arrêt contre le président du MSD a été lancé par le parquet de Bujumbura et les activités de son parti suspendues sur tout le territoire national pour une durée d'au moins quatre mois par décision du Ministre de l'Intérieur Edouard Nduwimana. [JMM]